



Des maires unis pour la forêt et le bois local

**COMMUNIQUE DE PRESSE
JUN 2023**

Les Communes forestières organisent une visite sur la construction en bois local

A destination des maîtres d'ouvrage de bâtiments, les Communes forestières des Alpes de Haute-Provence proposent de visiter les futurs bureaux de l'ONF en bois locaux. Cette visite sera l'occasion d'échanger sur les enjeux et les modalités à disposition des collectivités pour intégrer dans les projets de construction et de rénovation les bois de notre département.

à travers les projets de construction et de rénovation, les communes peuvent mettre en place des projets exemplaires alliant qualité d'usage, performance énergétique et environnementale tout en soutenant l'économie forestière locale.

L'utilisation du bois local en construction apporte de multiples avantages que le contexte actuel n'a fait qu'amplifier :

- réduction des dépenses énergétiques et des émissions de CO₂ pour la fabrication et le transport des matériaux ;
- stockage durable du carbone et renouvellement de la ressource ;
- contribution à l'indépendance matérielle et énergétique ;
- développement de nos territoires, des revenus pour nos forêts et leur protection et maintien des emplois de la filière forêt-bois.

L'association des Communes forestières accompagne les élus dans leur projet de valorisation de la ressource locale depuis de nombreuses années. La certification Bois des Alpes apporte des garanties sur la traçabilité des bois et leur transformation. Déjà 54 bâtiments en région ont fait appel à du Bois des Alpes, 12 dans les Alpes de Haute-Provence. Les collectivités et les Communes forestières s'engagent dans cette démarche, 52 projets sont accompagnés actuellement en ce sens.

Lors de la visite du 6 juin les participants découvriront les enjeux et modalités de la construction en bois local et en bois certifié BOIS DES ALPES, grâce aux témoignages de plusieurs acteurs dans la construction (maître d'ouvrage, charpentier, maître d'œuvre). L'occasion également de mieux comprendre la destination des bois des forêts alentours.



6 juin 2023
de 14h à 17h



Digne-les-Bains

Les chiffres clés de la construction en bois local dans les Alpes de Haute-Provence, en 2022 :

- 12 bâtiments intégrant du Bois des Alpes ont été certifiés
- 102 entreprises certifiées Bois des Alpes
- 52 projets accompagnés pour la prescription du bois local dans la construction

Les Communes forestières sont au service des élus et des acteurs forestiers. Elles œuvrent au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local. - Voir le site internet www.communesforestieres-paca.org

Contact presse : Laura CHANTOIN : 07 57 08 16 22 - laura.chantoin@communesforestieres.org